Archives de l'Université Laurentienne
Révisé: avril 2023

DEMANDE DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

1. Dépendamment de l'état de conservation des documents, il est possible qu'il soit interdit de faire la reproduction des documents.
2. En vertu de la Loi sur le droit d'auteur, toute reproduction ne doit servir qu'à des fins d'études privées ou de recherche.
3. Tout usage de la reproduction à d'autres fins exige l'autorisation du titulaire du droit d'auteur des documents concernés.
4. S'il y a lieu, il est de la responsabilité du chercheur d'obtenir la permission de reproduction par la détentrice ou le détenteur du droit d'auteur.
5. L'autorisation est uniquement pour la demande faite et le document reproduit ne doit pas être transmis, reproduit ou utilisé à d'autres fins, que celle déclarée dans la demande de reproduction.
6. Pour une utilisation ultérieure une nouvelle demande de reproduction doit être adressée aux archives de l'Université Laurentienne.
7. Toute transmission, diffusion des reproductions sera interdite à moins que la demande de reproduction soit expressément pour publication.
8. Si la reproduction est publiée, la chercheuse ou le chercheur doit identifier les archives de l'Université Laurentienne comme source du document.
9. Le personnel des archives ne peut faire qu'un maximum de 500 reproductions par projet de recherche pour le compte des chercheurs, sauf dans le cas de la numérisation à haute résolution où la limite est de 50 images par projet.

La demanderesse ou le demandeur doit fournir les informations suivantes:

CHERCHEUR PRINCIPAL	**CO-CHERCHEUR**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Téléphone:	Téléphone:
Courriel:	Courriel:
Utilisation prévue des reproductions :	Utilisation prévue des reproductions :

Le service d'archives gardera cette demande de reproduction pour une période minimale de trois (3) ans, et la rendre accessible soit au 1) titulaire du droit d'auteur; 2) au représentant du droit d'auteur ou 3) à la société de gestion autorisée par le ou la titulaire du droit d'auteur à octroyer des licences pour son compte.

Après avoir pris connaissance des règles en application pour la reproduction de documents d'archives, en conformité avec la Loi sur le droit d'auteur, je m'engage à respecter les règlements ci-haut mentionnés.

Nom : _____ Date _____

Signature : _____

1) **Fonds** (numéro et titre): _____

Série (numéro et titre): _____

Dossier (numéro et titre): _____

Document (titre et date): _____

Nombre de pages: _____

2) **Fonds** (numéro et titre): _____

Série (numéro et titre): _____

Dossier (numéro et titre): _____

Document (titre et date): _____

Nombre de pages: _____

3) **Fonds** (numéro et titre): _____

Série (numéro et titre): _____

Dossier (numéro et titre): _____

Document (titre et date): _____

Nombre de pages: _____

4) **Fonds** (numéro et titre): _____

Série (numéro et titre): _____

Dossier (numéro et titre): _____

Document (titre et date): _____

Nombre de pages: _____

5) **Fonds** (numéro et titre): _____

Série (numéro et titre): _____

Dossier (numéro et titre): _____

Document (titre et date): _____

Nombre de pages: _____